

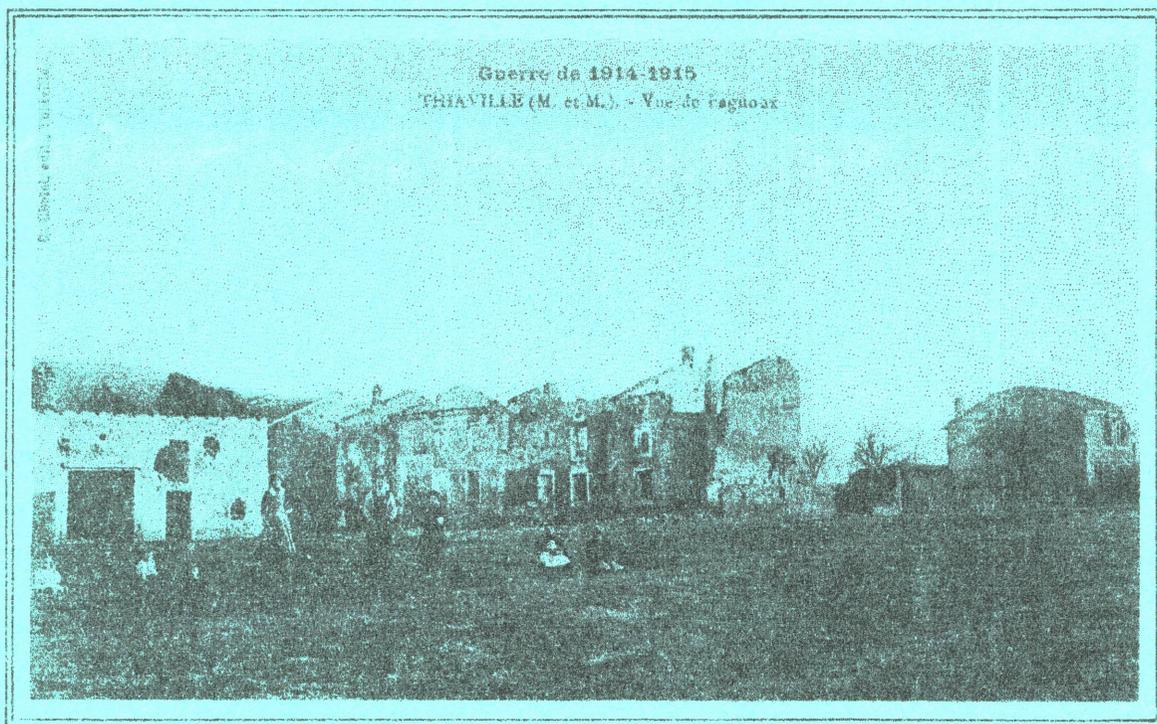
# Entre Nous



COMMUNE  
DE THIAVILLE SUR MEURTHE

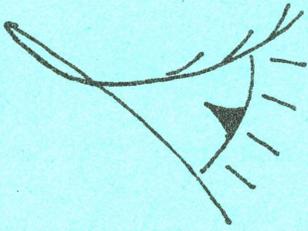
*Bulletin Mensuel d'Information*

NOVEMBRE 1996 N°346



*Fagnoux bombardé et incendié en 1914.  
Secteur actuel de Mme THIRIET et M. R. ERHARD.*

## CLIN D'OEIL



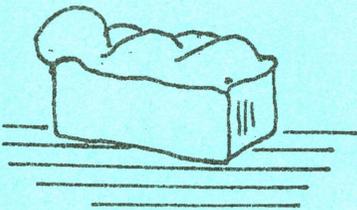
"Rien ne pèse tant qu'un secret : le porter loin est difficile aux dames et je sais même que sur ce fait, bon nombre d'hommes sont femmes".

Jean de la FONTAINE 1621/1695

"Quand les hommes vont au charbon, les femmes, elles, vont au grisou ... !"

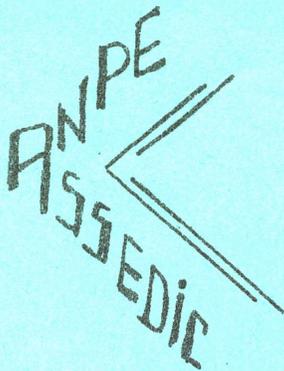
Gisèle HALIMI 1977

## OPERATIONS BRIOCHES



Elle s'est déroulée dans le canton le samedi 19 octobre. 2545 brioches ont été vendues produisant une recette de 68.734,70 Frs (prix moyen 27,01 Frs). A Thiaville, les 80 brioches prévues ont été vendues pour 2.141,00 Frs (prix moyen 26,76 Frs). Merci à vous qui avez acheté ces brioches et merci aussi à celles et ceux qui ont bénévolement assurée la vente auprès des thiavillois.

## CHOMAGE

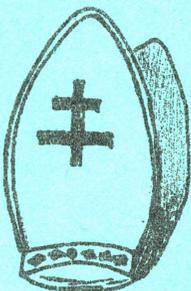


A compter du 18 novembre 1996, les personnes privées d'emploi et habitant en Meurthe et Moselle devront s'inscrire dans les points d'accueil ASSEDIC et non plus à l'A.N.P.E.

Coordonnées du point ASSEDIC : Centre Local pour l'Emploi  
11, bis rue des Moulins  
54120 BACCARAT

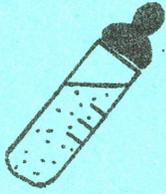
**Le Centre Local pour l'Emploi n'étant pas en mesure, à l'heure actuelle, de nous communiquer les nouveaux jours et heures de permanences, ceux-ci vous seront notifiés dans un prochain bulletin municipal.**

## PROCHAINES MANIFESTATIONS



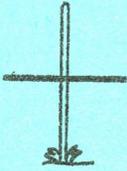
11 nov.	Cérémonies du Souvenir	Anc. Combat./Munic.	Thiaville
16 nov.	Loto	M.P.T.	Lachapelle
17 nov.	Choucroute du F. R. (midi)	Foyer Rural	Thiaville
24 nov.	Défilé de mode enfants	Foyer Rural	Thiaville
1e déc.	Bourse aux jouets	Foyer Rural	Thiaville
7 déc.	Char de la St Nicolas	Assoc. Familiale	Th./Lach.
19 déc.	Noël du Club de l'Amitié	Foyer Rural	Thiaville
22 déc.	Noël des enfants A.F.R.	Foyer Rural	Thiaville
31 déc.	Réveillon Jeunesse Loisirs	Foyer Rural	Thiaville

## LA VIE DU VILLAGE



### Naissance :

Le 24 octobre 1996 est né à Lunéville Loïc VALANCE, enfant de M. et Mme Denis VALANCE domiciliés 7, rue de l'Eglise. Toutes nos félicitations aux heureux parents.



### Décès :

Le 10 octobre 1996 est décédée à Baccarat Mme Marcelle FLEURENCE à l'âge de 80 ans.

A toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

## OBJETS ENCOMBRANTS

La prochaine collecte aura lieu le lundi 9 décembre 1996. Les objets doivent être sortis la veille.

## DECHARGE MUNICIPALE

*A noter*

Elle est ouverte jusqu'à nouvel avis :

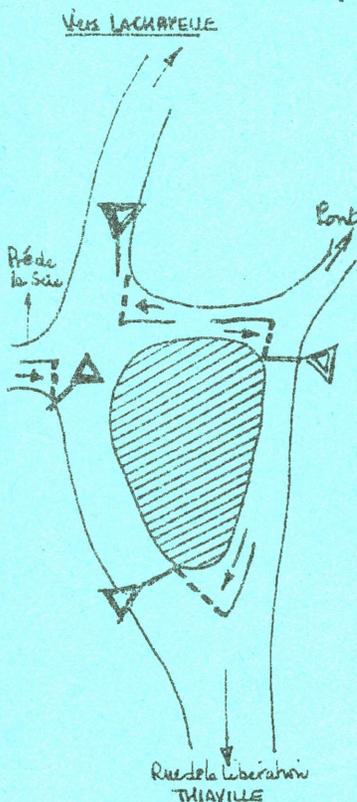
- le mercredi
  - le samedi
- } de 9h30 à 11h30

Sont seuls acceptés, sous contrôle d'un employé communal, les dépôts verts (herbes, gazon, petites branches, haies, ...).

## CIRCULATION

Attention, les règles de priorité sont modifiées au carrefour (patte d'oie) du bas de la rue de la Libération.

Désormais, la route départementale n°158 reliant Thiaville (rue de la Libération) à Lachapelle est prioritaire dans tous les cas. En conséquence, les usagers circulant sur la rue du Pré de la Scie, sur celle venant du pont et sur le petit tronçon reliant la rue du Pont au Pré de la Scie, doivent céder le passage aux usagers du C.D. 158. Par ailleurs, les usagers venant du Pré de la Scie ou de Lachapelle et se dirigeant vers le Pont doivent céder le passage aux circulations venant de Thiaville et du Pont.



## REMEMBREMENT

La commission intercommunale d'aménagement foncier LACHAPELLE-THIAVILLE était réunie le 3 octobre et a décidé par 4 voix pour, 3 contre et 2 abstentions, de revoir le périmètre à remembrer en incluant la future zone d'activités industrielle du P.A.R.T. En conséquence, tout est à recommencer et une nouvelle enquête publique est nécessaire pour définir le nouveau périmètre. Cette enquête se déroulera du 12 au 26 novembre. Les documents utiles pourront être consultés :

- les mardis 12 et 19 novembre
  - les vendredis 15 et 22 novembre
- } de 18h00 à 19h00
- le samedi 23 novembre de 9h00 à 11h00  
en Mairie de Thiaville sur Meurthe
  - les mercredis 13 et 20 novembre de 9h00 à 12h00
  - le samedi 16 novembre de 9h00 à 11h00  
en Mairie de Lachapelle

Par ailleurs, M. DEFRANCE, Commissaire Enquêteur sera à la disposition du public, en Mairie de Thiaville sur Meurthe :

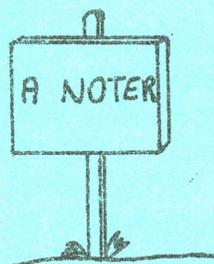
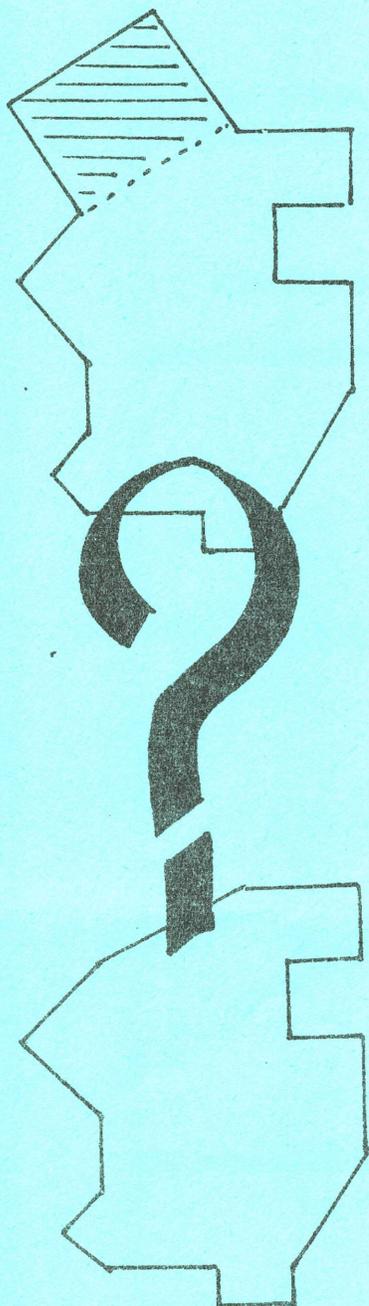
- le mercredi 27 novembre
  - le jeudi 28 novembre
  - le vendredi 29 novembre
- } de 14h00 à 16h00

L'enquête "classement des sols" qui avait été commencée et qui a du être annulée en raison de l'hospitalisation du Commissaire Enquêteur est donc reportée à une date ultérieure.

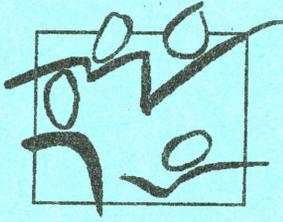
## DETENTION D'ARMES

La nouvelle réglementation relative à l'acquisition et à la détention d'arme (décret du 6 mai 1995) impose à tous les détenteurs d'armes nouvellement classées en 4° catégorie à en faire la déclaration. La date butoir de cette déclaration, initialement fixée au 6 mai 1996, a été reportée au 31 décembre 1996.

Les déclarations devront être impérativement effectuées avant cette date uniquement dans les commissariats de police ou brigades de gendarmerie dont dépend le domicile du détenteur.



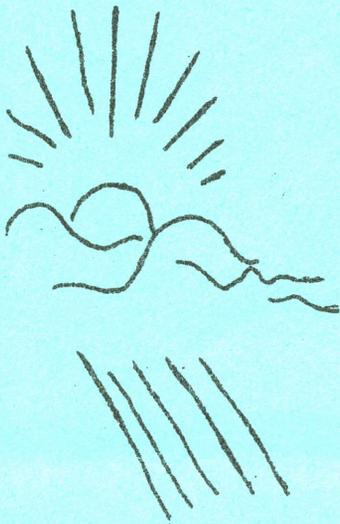
## FAMILLES RURALES SERVICES



La prochaine permanence de l'association Familles Rurales Services aura lieu le :

mardi 12 novembre 1996 de 10h00 à 12h00  
dans les locaux de la Mairie de Thiaville sur Meurthe

## DICTONS DU MOIS



E lè Saint-Motïn  
Faû goûté lo vïn

A la Saint-Martin  
Il faut goûter le vin

D'lè vohhou è lè Tossaint  
D'lè noche à Pâques

De la verdure à la Toussaint  
De la neige à Pâques

Hivér pô prèssé  
Vin èvo Saint-André

Hiver peu pressé  
Vient avec Saint-André

Slo è Saint-Hilaire  
Renteure do bô po l'hiver

Soleil à Saint-Hilaire  
Rentre du bois pour l'hiver

Té jo dè Tossaint  
Té jo dè Nowé  
Té jo d' Pâques

Tel jour de Toussaint  
Tel jour de Noël  
Tel jour de Pâques

## ON NOUS PRIE DE FAIRE PART

### TENNIS DE TABLE

Le Tennis de Table de Thiaville entame une nouvelle saison, placée sous le signe du renouveau.

Après avoir perdu bon nombre de licenciés il y a deux ans, notamment tous ses meilleurs joueurs émigrés vers les clubs plus structurés, le Club a regagné des licenciés l'an dernier (passant de 10 à 14).

Elle suit la même courbe cette saison puisqu'à l'heure actuelle on compte déjà 16 inscrits.

Avec le passage de 4 à 6 joueurs par équipe à tous les niveaux, le Club a engagé cette saison 2 équipes : 1 en Départementale 1 et 1 en Départementale 2.

Après 3 journées, le bilan est largement satisfaisant. En effet, l'équipe fanion a remporté ses 3 premiers matches face à ELOYES (13-7) ; MOYENMOUTIER (13-7) et surtout SAINT DIE (20-0).

L'équipe composée de WEISS Rémi, BERTHIER Thierry, COSSIN Christophe, DEBRAY Thomas, THOMAS Philippe et JAMIN Thibaut (ces 2 derniers venant de BACCARAT) occupe la première de son groupe à égalité avec ANOULD et la redoutable équipe de

RAON SUR PLAINE. Elle a déjà atteint son objectif, à savoir le maintien lors de la première phase. Elle est partie pour se placer sur le podium (le premier monte directement en Régionale et le deuxième disputera les barrages).

La deuxième équipe, en Départementale 2, avec 1 victoire 13-7 et 1 défaite 13-7 (1 fois exempté) occupe la quatrième place de son groupe.

Tous les jeunes joueurs, notamment 1 cadet et 2 juniors composent cette équipe, encadrés par 2 classés COSSIN Sylvain et MARCOT Christophe.

L'objectif de ces joueurs est de réussir le maximum de points de Perfs. pour progresser dans leur classement individuel.

Lors de l'Assemblée Générale du mois de septembre, les tâches de chacun ont été distribuées. A savoir :

Bernard COSSIN : Président, responsable communication et responsable entraînement D.2  
 Christophe COSSIN : Secrétaire-Trésorier et communication avec les autres Clubs.  
 Christophe MARCOT : Vice-Président et responsable Matériel.  
 Thierry BERTHIER : Responsable Entraînement Jeunes et D.1.

Les jours et heures d'entraînement sont les suivants :

- mercredi de 20h à 22h : Jeunes
- jeudi de 20h à 22h : Départementale 2
- vendredi de 20h à 22h : Départementale 1
- samedi à partir de 14h30 : Matches

Les personnes intéressées par la pratique de ce sport peuvent prendre contact avec les responsables aux jours et heures cités ci-dessus à l'école de THIAVILLE.

Prochains matches : samedi 09 novembre à 14h30 : Thiaville 1 - Raon/Plaine 1 en D.1.  
 samedi 16 novembre à 14h30 : Thiaville 2 - Raon/Plaine 2 en D.2.  
 samedi 30 novembre à 14h30 : Thiaville 1 - Vexaincourt en D.1.  
 samedi 14 décembre à 14h30 : Thiaville 2 - Anould 6 en D.2.

Vous pouvez découvrir les résultats de sport (Tennis de Table, Football, ...) des équipes de la région chaque lundi de 19h30 à 20h30 sur Canal Myrtille (97.6 F.M.).

### JEUNESSE LOISIRS

L'Association "Jeunesse Loisirs" vous informe qu'elle organise un repas dansant pour la soirée de la St Sylvestre au Foyer Rural de Thiaville.

Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez vous adresser aux responsables suivants

- |                        |                       |
|------------------------|-----------------------|
| - Madame Edith ZINUTTI | Tel. : 03.83.71.40.55 |
| - Monsieur P. BERNARD  | Tel. : 03.83.71.44.58 |
| - Madame M. PUTEGNAT   | Tel. : 03.83.71.42.70 |

Le nombre des inscriptions est limité à 100 personnes.

Le Comité.

<p align="center"> <b>Directeur : Michel JACQUEL</b>  <b>Dépôt légal : 328/80 Imprimerie : Mairie de THIAVILLE</b> </p>
---

## 2ème BOURSE AUX JOUETS

Le Comité des Fêtes avec la participation des associations organisent une bourse aux jouets le dimanche 1er décembre 1996.

LIEU :           salle du Foyer Rural (au dessus de la Mairie)

COLLECTE :   le samedi 30 novembre de 16h00 à 18h00 pour les jouets en dépôt vente et les dons (jouets en bon état uniquement).

VENTE :       dimanche 1er décembre 1996 de 14h00 à 17h00

La reprise des invendus et le règlement des objets vendus se fera le dimanche 1er décembre 1996 de 18h00 à 19h00.

ATTENTION : passé ce créneau, tous les objets non réclamés seront considérés comme des dons au Comité des Fêtes.

Le Comité prendra en charge la vente des jouets déposés par les adultes ou les enfants.

Mais pour les enfants du village qui souhaiteraient vendre eux-mêmes leurs jouets, des tables seront mises à leur disposition.

Pour une bonne organisation, il sera indispensable pour ces enfants de nous retourner le coupon ci-dessus accompagné d'une autorisation parentale.

Merci d'avance.

**BUVETTE ASSUREE POUR TOUS.**

---

L'enfant NOM : ..... Prénom : .....

désire réserver 1 table.

M. Mme ..... autorise(ent) son (leur) enfant : .....

à vendre lui-même ses jouets pendant la bourse qui se déroulera le 01/12/96 au Foyer Rural.

Signature



## Atelier pour tous

**D. BRESSON**  
Conseillère en ESF  
6, rue Marquise du Châtelet  
54300 LUNEVILLE  
☎ : 03.83.74.23.49

Depuis septembre 1992, se sont développées à Thiaville des activités essentiellement manuelles (couture, artisanat...) au profit d'un groupe de femmes.

Cet atelier mérite dorénavant d'être élargi, tant au niveau des thèmes abordés que de l'effectif intéressé.

Afin de nous permettre de répondre au mieux à vos besoins, nous vous proposons de remplir le questionnaire ci-dessous et de le compléter éventuellement de vos suggestions.

Merci de le retourner avant le **20 novembre 1996** à Dominique BRESSON conseillère en E.S.F. à l'adresse ci-dessus, ou en le déposant dans la boîte aux lettres de la Mairie de Thiaville qui transmettra (toute discrétion sera assurée).

Merci de votre coopération.

✂

-----  
Quels sont les thèmes qui vous intéressent (que vous souhaiteriez connaître ou apprendre)

- |                                 |                          |                               |                          |
|---------------------------------|--------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Couture familiale               | <input type="checkbox"/> | L'équilibre alimentaire       | <input type="checkbox"/> |
| Alimentation pratique (cuisine) | <input type="checkbox"/> | Le budget familial            | <input type="checkbox"/> |
| détaillez : .....               |                          | Les crédits                   | <input type="checkbox"/> |
| .....                           |                          | Les accidents domestiques     | <input type="checkbox"/> |
| Broderie                        | <input type="checkbox"/> | Les démarches administratives | <input type="checkbox"/> |
| Tricot-crochet                  | <input type="checkbox"/> | Les dépenses d'énergie        | <input type="checkbox"/> |
| Peinture sur bois               | <input type="checkbox"/> | La consommation d'eau         | <input type="checkbox"/> |
| Peinture sur soie               | <input type="checkbox"/> | La vie de la commune          | <input type="checkbox"/> |
| Peinture .....                  | <input type="checkbox"/> |                               |                          |
| Jardinage                       | <input type="checkbox"/> |                               |                          |
| Aménagement de la maison        | <input type="checkbox"/> |                               |                          |
| détaillez : .....               |                          |                               |                          |
| Découverte de la nature         | <input type="checkbox"/> |                               |                          |
| Sorties -visites                | <input type="checkbox"/> |                               |                          |

Vos suggestions :

Seriez-vous prêts à partager vos connaissances (transmettre aux autres ce que vous savez faire)

OUI

NON

Si OUI : qu'êtes-vous prêts à transmettre ?

Quel jour vous conviendrait le mieux ?

Mardi après-midi

Jeudi après-midi

Vendredi après-midi

Si un tel groupe vous intéresse, vous pouvez laisser vos coordonnées :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Merci



## Une page de notre histoire

### Aujourd'hui : LES MUNICIPALITES : RIVALITES POLITIQUES

Le 27 octobre 1894

Monsieur le Maire,

Considérant que ma présence au Conseil Municipal ne peut plus être qu'un sujet de discorde et même de scandale et que d'autre part en continuant à assister aux séances je m'exposerais sans aucun profit pour le bien public, à des scènes de pugilat auxquelles je ne veux pas m'habituer quoique mes réparties n'ont jamais dépassé la loi du talion.

Je vous donne ma démission

Agréez, Monsieur le Maire, l'expression de mon profond respect.

E. Colin ancien conseiller municipal (il s'agit du père de l'abbé COLIN)

---

### Elections municipales de 1904

Réclamation du 16 mai 1904 par M. Auguste ANTOINE  
Président du Comité Républicain de Thiaville au sujet des élections

à  
Monsieur le Préfet

"Le 6 mars dernier nous avons formé un Comité républicain composé de 23 membres à ce jour et qui en compte aujourd'hui 42. Il est né du parti réactionnaire une haine farouche contre les membres du Comité de sorte qu'aux élections municipales nos ennemis se sont servis de toutes les armes pour enlever le plus de voix possible à nos candidats républicains..."

Le Préfet "n'a pas cru devoir déférer au Conseil de Préfecture les élections municipales de Thiaville, la jurisprudence du Conseil d'Etat ne permettant pas de compter sur une décision conforme au désir du protestataire..."

---

### La crise municipale de 1895 - 1896

Elle est déclenchée par le projet de rectification du tracé du chemin de Thiaville à Bertrichamps avec déplacement de la fontaine :

#### Délibération du 30 août 1894

Monsieur le Maire donne communication au conseil :

1° du projet de reconstruction d'un ponceau sur le ruisseau des Grands Fins et du devis estimatif dont le montant s'élève à 860 Frs.

2° du projet de rectification du chemin vicinal ordinaire N°2 de Thiaville à Bertrichamps dont le total s'élève à 2133,20 Frs y compris les frais de déplacement de la fontaine communale située devant la féculerie soit 583,26 Frs.

Après quoi, il invite l'Assemblée à se prononcer pour l'un ou pour l'autre de ces projets.

Le Conseil

Après quelques échanges d'observations opte pour le second projet..."

Mais le 11 septembre 1894, M. le Maire de Thiaville expose à M. le Sous Préfet que dans sa réunion du 30 août dernier, le Conseil Municipal s'était d'abord prononcé en faveur du projet de rectification du chemin précité, mais qu'il n'a pu formuler de décision à ce sujet, attendu que cette assemblée a quitté la salle des séances sans délibérer, à la suite de violentes discussions provoquées par la question de déplacement de la fontaine communale...

#### Délibération du 15 janvier 1895

"L'Assemblée

Maintient sa décision déjà prise pour la rectification du chemin et proteste énergiquement contre les observations non fondées inscrites au procès-verbal d'enquête ou y annexées attendu que plusieurs de ces protestataires sont des indigents..."

#### Délibération du 27 octobre 1895

"Après cette communication tous les membres présents (à l'exception du Président qui a toujours penché et qui penchera toujours pour la reconstruction du pont) ont opté pour la rectification du chemin.

Et les membres présents ont signé au Registre à l'exception du Maire.

#### Démission de 10 conseillers

"Thiaville, le 27 mars 1896

Monsieur le Préfet,

Les soussignés Demange Joseph, Adjoint, Oliot Joseph, Didier Jean Baptiste, Paradis Eugène, Oliot Charles, Claire François, Gérard Auguste, Knipiler Pierre, Dalenconte Charles et Dupré Charles conseillers municipaux de la Commune de Thiaville ont l'honneur de vous adresser leur démission pour les motifs suivants :

Vu une délibération prise à l'unanimité par le Conseil Municipal pour la rectification du chemin de Thiaville à Bertrichamps.

Vu d'autres délibérations prises à la majorité de 10 voix contre 1 pour le même objet et une imposition demandée de 0,04 c par franc pour une période de dix années pour subvenir aux frais occasionnés pour cette rectification, Monsieur le Maire n'ayant pas voulu faire le nécessaire pour l'exécution de nos délibérations, nous prions Monsieur le Préfet d'accepter nos démissions malgré l'approche des élections pour le renouvellement des conseils municipaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

La démission fut refusée et aux élections suivantes, Eugène PARADIS fut élu maire.